



https://memoires.laligue.org/sites/memoires.laligue.org/files/textes-fondamentaux_congres-metz-1980.pdf

[1].[2].[3]

"Pour une politique laïque de l'éducation permanente", textes fondamentaux pour le Congrès de Metz, 1980

La question du Congrès de Metz, en 1980, porte sur « Associations et militants laïques, dans le combat pour l'éducation permanente au niveau local ». Pour pouvoir répondre à cette question, nous nous sommes beaucoup appuyés sur les textes fondamentaux "Pour une politique laïque de l'éducation permanente".

Contexte de l'époque : 50 % des élèves ont redoublé au moins une fois à l'entrée en 6e ; dans les zones « suburbaines », 40 à 50 % des élèves sont réorientés en fin de 5e vers les CFA, etc. Développement de la privatisation caractérisée par une double ségrégation : idéologique et sociale. Remise en cause des contenus des enseignements de l'histoire, réduction des sciences économiques à des techniques de gestion, etc. La formation professionnelle continue à être dispensée à plus de 90 % par le secteur privé. Regard très critique fait également à l'action sociale qui se manifestait « *essentiellement par des aides à la personne et aux familles (...) garanties minimales, de survie* ». Enfin, virulente critique vis-à-vis de la réforme des collectivités locales qui se voient confier l'action sociale, l'action culturelle, les activités complémentaires de l'école, l'urbanisme et le cadre de vie : « *Sous prétexte de décentralisation, c'est de l'atomisation sociale dont il s'agit : réduction du secteur public, démantèlement des politiques sociales, culturelles et éducatives nationales, accroissement du transfert des charges sur les collectivités locales, renforcement des possibilités d'intervention du secteur du profit, remise en cause, indirectement, des mouvements fédératifs.* »

À ce congrès, la Ligue de l'enseignement pointe les risques de cette politique : « ***Isoler les associations au niveau local, les neutraliser pour en faire des organisations prestataires de services, techniciennes, récupérer le bénévolat pour le développement de nouvelles formes d'assistance sociale au détriment de pratiques éducatives, transformer les associations en relais du marché des industries culturelles, dresser les associations contre le service public tout en les maintenant sous le contrôle étatique.*** »

Le rapport propose le principe de l'élaboration démocratique des politiques culturelles locales. Il faut proposer des orientations et non des modèles. Mener le combat pour la démocratisation de l'action publique. Risque déjà pointé de l'intégration des associations au secteur du marché. « *La Ligue de l'enseignement doit devenir un vaste laboratoire de recherche et d'expérimentation sociale.* »

Auteur :

Ligue de l'enseignement

Date :

1980

Type de document :

Question de congrès

Droit :

Ligue de l'enseignement

Lieux :

Grand-Est

Moselle

Metz

Lieux (précision) :

Metz

Thème :

question de congrès

textes fondamentaux

texte de référence

congrès

politique laïque

éducation permanente

Nature :

Texte

Liens

[1] https://memoires.laligue.org/sites/memoires.laligue.org/files/textes-fondamentaux_congres-metz-1980.pdf

[2]

<https://memoires.laligue.org/print/archive/document/pour-une-politique-laique-de-leducation-permanente-textes-fondamentaux-pour-le>

[3]

<https://memoires.laligue.org/printmail/archive/document/pour-une-politique-laique-de-leducation-permanente-textes-fondamentaux-pour-le>